Logo CFDT

[ORANGE] NÉGOCIATION SALARIALE 2025 : POUR VOUS AIDER À VOUS SITUER

Comme chaque année, la CFDT vous fournit les statistiques sur les salaires de base bruts (ou SGB pour les fonctionnaires) au 31 décembre 2024 (base temps plein) : 1er décile, médiane, 9ème décile et moyenne. La CFDT demande à la direction de nous fournir le détail de la totalité des déciles pour tous les salariés d'Orange SA. Mais la direction ne respecte pas ses obligations en la matière.

LE SALAIRE DE BASE

Le salaire de base est votre salaire brut hors primes. Pour les fonctionnaires, on parle du « salaire global de base » (SGB) qui correspond au traitement indiciaire brut (TIB), auquel s'ajoutent le complément salarial (CS) et les avantages monétaires éventuels.

LE 1er DÉCILE

Le premier décile correspond au salaire de base (ou SGB) en dessous duquel se situent 10% des salariés les moins bien payés. Autrement dit, 90% des salariés gagnent plus que ce montant.

LA MEDIANE

Il s'agit du salaire de base (ou SGB) médian, qui divise la population des salariés en deux parties égales :

50% des salariés gagnent moins que ce montant. 50% des salariés gagnent plus que ce montant. La médiane est utilisée en complément du salaire moyen car elle est moins influencée par les très hauts ou les très bas salaires.

LE 9ème DÉCILE

Le neuvième décile correspond au salaire de base (ou SGB) en dessous duquel se situent 90% des salariés. En d'autres termes, 10% des salariés gagnent plus que ce montant.

Cet indicateur est utilisé pour mesurer les écarts de rémunération entre le bas et le haut de l'échelle salariale.

Ces indicateurs sont essentiels pour analyser les inégalités de rémunération, la dispersion salariale et l'impact des politiques salariales.

La CFDT exige maintenant de connaître la totalité des indicateurs disponibles et notamment le 3ème décile et le 7ème décile.

SALAIRE

POUR VOUS AIDER À VOUS SITUER

Documents
NÉGOCIATION SALARIALE 2025 POUR VOUS AIDER À VOUS SITUER